Réf. Farde e-Assemblées : 2714916

N° OJ : **93**

Projet d'Arrêté - Conseil du 18/05/2026

Objet : Culture.- Association de fait "Centro Cultural Sartanani Bolivia - Arte y Tradición".- Subside : 1.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'association de fait "Centro Cultural Sartanani Bolivia - Arte y Tradición";

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026,

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer un subside spécifique de 1.000,00 EUR à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026 à l'attention de l'association de fait "Centro Cultural Sartanani Bolivia - Arte y Tradición" pour la 18ème édition du Carnaval d'Oruro en 2026.

Annexes :